

Chouilly en bref

1059 Chouillats ont choisi la commune de Chouilly, qui se caractérise par son vignoble, qui appartient à la côte des Blancs.

Elle repose essentiellement sur la production du champagne. La commune de Chouilly comporte quelque 208 exploitants. Certaines vignes font partie des domaines des maisons Duval Leroy, Moët & Chandon, Pol Roger, Roederer et Taittinger².

Population

Les habitants de la commune de Chouilly sont appelés les chouillats et les chouillates ou encore les Bilots, en référence aux nombreuses oies qui se trouvaient élevées jadis dans le village.

Le village compte 1022 habitants (chiffres INSEE - Population légale au 1er janvier 2019 en vigueur au 1er janvier 2022).

Situation géographique

Le village de Chouilly se situe dans la partie nord de son territoire communal, au sud de la rivière des Tarnauds et la route départementale 3. Au-delà du village, au sud, l'altitude s'élève. C'est là que se trouve l'essentiel du vignoble chouillat, qui appartient à la côte des Blancs. La commune présente une superficie viticole d'environ 523 hectares². La colline à l'ouest du village, qui atteint 180 m d'altitude au lieu-dit Plumecoq, comprend l'autre partie du vignoble. La colline située juste au sud du village s'appelle la Montagnotte. Le mont Jogasse marque la limite de la commune avec Cuis, au sud-ouest, et s'élève à 174 m. L'extrême sud de la commune est marqué par la Butte de Saran, qui culmine à 243 m.

Accès à la ville

Chouilly est traversée par les routes départementales D40A et D3 et est limitrophe à la commune d'Epernay.